



Vivre ma retraite en France

Par **SILVIAK**, le **02/11/2020 à 20:35**

Bonjour,rnrnJe suis brésilienne, et jirai prendre ma retraite l'année prochaine et je souhaite d'aller vivre en France pour quelques années. Je travaille pour l'administration à l'État de Rio de Janeiro, aux Impôts. J'aimerais étudier votre langue et peut-être d'autres études.rnrnJe voudrais savoir tous les démarches à faire et si ce désir est réalisable. J'ajoute aussi l'information que j'ai une fille franco-brésilienne (son père est français), qui vit à Paris.rnrnMes salutations distinguées,rnrnSilvia Knoller

Par **Visiteur**, le **02/11/2020 à 22:59**

BonsoirrnÊtre retraitée vous garantit un revenu régulier et ce n'est pas anodin.rnrnEn effet," si vous remplissez les conditions de résidence stable et régulière sur le territoire français vous relèverez du régime français de l'assurance maladie au titre de la protection universelle maladie (PUMA)."
La France et le Brésil sont aussi liés par une convention fiscale
Préalablement, il faudrait faire une demande de visa long séjour
<https://demarchesadministratives.fr/demarches/visa-de-long-sejour-valant-titre-de-sejour-vlsts>
Mais peut-être pourriez vous vous renseigner auprès de l'Ambassade de France...

Par **amajuris**, le **03/11/2020 à 13:52**

bonjour,rnrnvous pouvez solliciter un titre de séjour comme parent d'enfant français (si votre fille est mineure).
le principe pour obtenir un visa long séjour en France, c'est que le demandeur ne soit pas à la charge de la France, en particulier, en matière de couverture

maladie, il vous faudra donc souscrire une assurance pour éviter que votre fille soit sollicitée pour rembourser vos frais médicaux.rnrnsalutations